

Angervilliers | Boullay-les-Troux | Briis-sous-Forges | Courson-Monteloup | Fontenay-lès-Bris | Forges-les-Bains | Gometz-la-Ville
Janvry | Les Molières | Limours | Pecqueuse | Saint-Jean de Beuregard | Saint-Maurice-Montcouronne | Vaugrigneuse

le Mag

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



de la Communauté de Communes
du Pays de Limours

Mai 2025 | Toute l'information pour vivre votre territoire

Événements • Budget • Développement Économique • Travaux • Environnement



Marche de Printemps

Nos actions pour votre avenir



Une artisane à l'œuvre, JEMA



Forum Petite Enfance



Votre territoire

En mai, la CCPL vous aide à faire ce qu'il vous plaît

Chères habitantes, Chers habitants,
La saison printanière nous invite à célébrer l'instant présent avec les personnes qui nous entourent, et à repenser nos vies, nos carrières, notre futur.

Pour les élus et les services de la Communauté de Communes du Pays de Limours, c'est une période charnière où les projets s'enchaînent. Nos journées sont rythmées par les événements que nous vivons à vos côtés et par les réunions où nous planifions des actions pour les mois et les années à venir.

Les manifestations organisées et soutenues par la CCPL sont propices aux rencontres et aux discussions. Elles nous permettent d'échanger sur la vie du territoire, sur vos envies et vos besoins.

Dans ce Mag, vous pourrez découvrir plusieurs initiatives mises en place pour vous, habitants et entrepreneurs du Pays de Limours. Orientations budgétaires, travaux, formations gratuites, conseils pour les jardiniers en herbe : les sujets sont de saison.

En espérant qu'un beau soleil accompagne votre lecture,

Sincèrement vôtre



Dany Boyer
Présidente, maire d'Angervilliers,
Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne
déléguée à la protection de l'enfance, à la solidarité
et à l'insertion

Sommaire



- 2-3 **Rétrospective**
Les événements printaniers
- 4-5 **Finances**
Budget : au cœur de sa gestion et des projets à venir
- 6-7 **Services techniques**
Projets 2025 : ces lieux (bientôt) restaurés
- 8-10 **Développement Économique**
Rendez-vous du Dév'Éco : des professionnels témoignent de leurs expériences
- 11 **Environnement**
Plantes mellifères : préparez vos gants de jardinage !
- 12 **Santé**
Le Centre Hospitalier de Bligny monte au filet pour le sport-santé
- 13 **À venir**
Sortez vos agendas : les rendez-vous à ne pas manquer !



Rétrospective

Retour sur les premiers évènements printaniers

Qui dit printemps, dit nouveaux évènements. Les élus et les services de la Communauté de Communes du Pays de Limours ont été ravis de vivre ces beaux moments avec vous.

Service Culture et Patrimoine

- **Vendredi 21 mars, 70 personnes** ont assisté au vernissage du **29^e festival Méli-Mélo** au siège de la CCPL. Les visiteurs ont pu découvrir **les tableaux des résidents de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) et l'exposition de photos de l'ESSOR** sur le thème de la discrimination sur **le handicap**. Les manifestations culturelles se sont poursuivies sur le territoire jusqu'au 6 avril.



- **Dimanche 23 mars, la 26^e édition de la Marche de Printemps** vous a invité à découvrir les paysages de Fontenay-lès-Briis. Les conditions météorologiques ne vous ont pas découragé : vous étiez **375** à participer à cette randonnée conviviale. Cette année, **c'est à nouveau la commune de Courson-Monteloup qui a remporté le Trophée de la Marche de Printemps !**



Service Développement Économique

- Le **premier week-end d'avril** était consacré aux Journées Européennes des Métiers d'Art. Plus de **40 artisans et artistes**, des invités et des foodtrucks se sont réunis à Forges-les-Bains. Les expositions, démonstrations et ateliers mis en place ont permis aux nombreux visiteurs de découvrir les savoir-faire et le travail des intervenants. Un évènement organisé par Virginie Wattellier, Artisan d'Art gérante de l'atelier « Fauteuils et Créations », coordonné par le Service Développement Économique, avec le soutien de la commune de Forges-les-Bains.



Service Emploi

- **Samedi 15 mars, la 14^e édition du Forum des Métiers et des Formations** s'est déroulée au **collège de Briis-sous-Forges**. L'évènement organisé par le Service Emploi de la CCPL, les collèges Jean-Monnet et Michel Vignaud ainsi que le lycée Jules Verne a permis à **370 élèves** de rencontrer **71 professionnels issus de divers secteurs d'activité**. Objectif : aider les jeunes dans leurs orientations professionnelles.



- Le **Forum Jobs d'été (16-25 ans)** a eu lieu le **mercredi 9 avril après-midi**, au siège de la CCPL. **150 jeunes candidats** ont participé à un **job dating** afin de décrocher un emploi pour la saison estivale. Au total, **24 entreprises locales** proposaient des emplois. En l'espace d'un après-midi, **260 entretiens** ont été réalisés.



Service Enfance et Jeunesse

- Pour leur **chasse aux œufs**, la CCPL et les **centres de loisirs de Soucy** ont réuni 200 personnes, dont de nombreux enfants au **Domaine de Soucy**... Devenu le Pays des Merveilles pour l'après-midi. Chaque enfant est reparti avec un petit ballotin de chocolat, et certains même, avec un gros lot supplémentaire (pour les gagnants du jeu d'énigmes !). Les décors avaient été réalisés par les enfants, l'équipe d'animation et la direction des centres de loisirs de Soucy.





Budget : au cœur de sa gestion et des projets à venir



Parlons finances. La Communauté de Communes du Pays de Limours vous présente le budget en 3 questions pour vous aider à mieux comprendre son fonctionnement.

Qui finance le budget ?

La Communauté de Communes du Pays de Limours dépend essentiellement des flux financiers de l'État. Le budget vient principalement des **taxes (dont la TVA)**, des **impôts locaux**, des **dotations**, **participations** et **subventions**. Par exemple, les subventions versées par la CAF contribuent au bon fonctionnement des accueils de loisirs et des crèches.

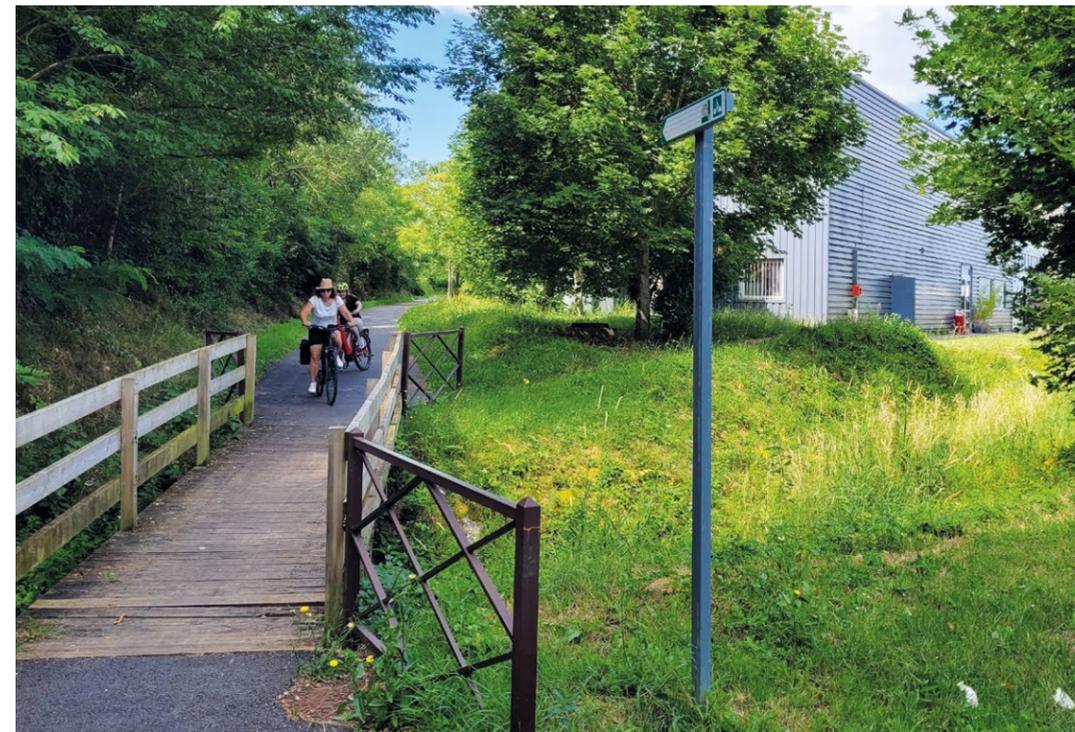
Une petite partie des recettes est également issue des paiements des usagers, notamment ceux des crèches et des centres de loisirs.

Comment la gestion budgétaire est-elle assurée au sein de la CCPL ?

Le budget est divisé en deux catégories : il faut distinguer le **budget de fonctionnement** du **budget d'investissement**. L'un est consacré aux charges de la Communauté de Communes du Pays de Limours (gestion, entretien...), l'autre aux projets.

Le budget vient principalement des taxes (dont la TVA), des impôts locaux, des dotations, participations et subventions.

À partir de décembre 2024, le budget de l'année 2025 a fait l'objet de réunions organisées par le Vice-Président délégué aux Finances et à la Mutualisation Jean-Marc Delaître en présence des responsables de services, des



élus, du Directeur Général des Services Franck Bernard et du pôle comptabilité de la CCPL. L'arbitrage est ensuite réalisé par la Présidente Dany Boyer.

En janvier 2025, une première version du budget a été rédigée. L'intégration des résultats de l'année précédente a été effectuée en mars. Dans les jours suivant cette intégration, un rapport d'orientation budgétaire (ROB) détaillant les points de fonctionnement et d'investissements a donné lieu à un débat en Conseil Communautaire. Une fois le ROB acté, le budget a été présenté en Commission Finance le mardi 25 mars. Enfin, il a été voté en Conseil Communautaire le jeudi 10 avril.

Quelles sont les priorités budgétaires pour 2025 ?

L'année 2025 est celle des **liaisons douces**. Une partie des investissements iront dans la réhabilitation et l'élargissement de la véloroute Véloscénie, dans l'achat d'équipements de vélos et surtout dans l'aménagement de nouvelles liaisons – notamment entre l'Hôpital de Bligny et la gare de Briis-sous-Forges, mais

aussi entre Vaugrigneuse et cette même gare. D'autres projets sont également en cours. L'autre priorité demeure la **renovation des bâtiments de la Communauté des Communes**

du Pays de Limours, dont la rénovation énergétique des trois gymnases gérés par la CCPL (La Halle des Sports et le Nautilus à Limours ainsi que le gymnase et dojo à Briis-sous-Forges).

Enfin, nous pouvons évoquer les **travaux d'entretien et de remise en état** qui seront réalisés dans les **zones d'activités (ZA)** communales dont la gestion a été reprise par la CCPL le 1^{er} juillet 2024 (plus d'in-

formations dans *Le Mag*, édition février 2025.) D'autres investissements sont également prévus (création d'un tiers lieu, expérimentation du rachat de foncier dans les ZA, création d'une ZA à Briis-sous-Forges...). Mais nous ne pouvons pas revenir sur chaque point à travers un seul article. La Communauté de Communes du Pays de Limours communiquera sur l'avancement de ces projets via son site internet, ses réseaux sociaux, *le Mag* ou encore la Newsletter.

D'autres projets sont également en cours.

➤ Pour vous abonner à la Newsletter : www.cc-paysdelimours.fr/newsletter





Votre territoire

Projets 2025 : ces lieux (bientôt) restaurés

L'heure est aux travaux. Dans le but d'améliorer votre quotidien, les équipes des services techniques de la Communauté de Communes du Pays de Limours et leurs partenaires poursuivent l'entretien et la rénovation des anciens bâtiments, espaces verts ou chemins que vous connaissez bien. Découvrez quelques exemples de leurs réalisations.

L'année démarre sur les chapeaux de roue

Commençons par évoquer les **gymnases intercommunaux**. La Halle des Sports, le Nautilus (Limours) ainsi que le gymnase et dojo (Briis-sous-Forges) ont été dotés de nouveaux équipements sportifs : des buts de hand et des paniers de baskets aux normes (coût : 60 000 €). Les anciens équipements avaient plus de 40 ans.



Au sein des communes de **Vaugrigneuse, Courson-Monteloup et Saint-Maurice-Montcouronne**, l'équipe des espaces verts des services techniques s'est chargée de l'entretien et du curage des fossés avec le passage de la cureuse. Ces actions faciliteront l'écoulement de l'eau de pluie. D'autres interventions sont



programmées dans les autres communes du territoire. Un bel exemple du soutien et de l'engagement des services auprès des communes.

Début des travaux au niveau de la **Zone d'Activité de Limours-Pecqueuse**.

La voirie a été rénovée par une société spécialisée afin de garantir votre sécurité sur la route.



Poursuite des travaux pour la **Véloscénie**. En raison des trous provoqués par des blaireaux, une intervention a eu lieu pour combler l'effondrement de la chaussée.



Le saviez-vous ?

La CCPL : ce sont 16 bâtiments, 6 zones d'activités, et des espaces naturels.



La chapelle Saint-Eloi du Domaine de Soucy, à Fontenay-lès-Briis va être entièrement rénovée en 2025



Enfin, le **centre de loisirs élémentaire** situé au Domaine de Soucy, à Fontenay-lès-Briis, a été équipé de luminaires LED fournis par un magasin de matériaux de construction situé à Limours et posés par une entreprise experte

dans l'installation électrique avec l'aide de l'équipe bâtiment des services techniques. Une action qui fait écho au plan d'économie d'énergie et de protection de l'environnement de la CCPL.

Chapelle Saint-Eloi, centres de loisirs, Véloscénie... Ces projets sont sur la liste

- L'un des plus gros chantiers de l'année aura lieu au Domaine de Soucy, à Fontenay-lès-Briis. Fermée pour des raisons de sécurité, **la chapelle Saint-Eloi** va être entièrement rénovée en 2025. L'édifice pourra vous accueillir à nouveau après les travaux de réparation des fissures, des baies, des appuis de fermes, des enduits, des joints intérieurs ainsi que du nettoyage des murs, des pavés et de la façade extérieure, et enfin le drainage.
- L'autre priorité en matière de rénovation est la **Véloscénie**. Des travaux seront prochainement réalisés afin d'améliorer le confort et la sécurité sur l'aménagement (revêtement, roulement). Dans le prochain numéro du Mag de la CCPL, prévu pour l'automne 2025, un article inédit sera entièrement dédié à cette véloroute.



Rendez-vous du **Dév'Éco** : des professionnels témoignent de leurs expériences



Il y a des rendez-vous qu'il ne faut pas rater ! Les formations proposées et offertes aux porteurs de projets et entreprises du territoire, par le Service Développement Économique de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL), en font partie. Organisées au siège de la CCPL, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Essonne ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de l'Essonne, ces formations visent à sécuriser et à mieux qualifier le parcours de l'entreprise.

Focus sur... Booste Ta Boîte!

Le parcours de formation **Booste Ta Boîte!** porté par la CMA permet aux entreprises d'acquérir de nouvelles compétences en développement commercial et marketing digital pour booster leur activité. Qui de mieux placé pour en parler que les participants eux-mêmes ?

Raphaël travaille chez Idéquation à Fontenay-lès-Briis, une entreprise spécialisée dans la duplication, la sérigraphie numérique et l'impression numérique. Il a assisté au **Booste Ta Boîte** d'octobre à décembre 2024 à raison d'une journée de formation toutes les deux semaines. Patrice, dirigeant d'Idéquation, avait suggéré à Raphaël de s'y inscrire dans une logique de reprise de sa société.

Pour Raphaël, participer à ce parcours de formation c'était « mettre un pied dans l'inconnu » : « Je n'avais aucune connaissance en gestion ni en développement de société. On s'est dit : pourquoi pas ? »



Quand on lui demande ce qu'il a retenu de la formation, Raphaël répond naturellement : « On a tous les mêmes problèmes, les mêmes questionnements, et on n'est pas tout seul. C'est cool d'avoir un avis externe. » Booste Ta Boîte est aussi un moyen de faire connaître son activité et de découvrir celles des autres. Le succès de Booste Ta Boîte repose notamment sur l'accompagnement des formateurs auprès des participants. Il ne s'agit ni d'un cours magistral, ni de la simple lecture d'un diaporama. « Il y a une dynamique qui se crée. Le formateur nous implique. On a envie de participer même si on n'a pas forcément les bonnes réponses. Derrière, on sort avec des connaissances. », explique Raphaël. Aurélie est artisanne et la gérante de la micro-entreprise Les Petites Créatures basée à Saint-Maurice-Montcouronne depuis 2021. Elle s'est inscrite au parcours Booste Ta Boîte au début de l'année 2025. Au



moment où cette interview a été réalisée, elle avait déjà suivi deux jours de session sur cinq. Comme Raphaël, elle a fortement insisté sur la qualité de la formation dispensée : « On parle de vrais exemples. C'est du concret. Le formateur s'intéresse à chaque parcours.

Il nous demande où on en est, ce qu'on aimerait faire. »

Même si Aurélie n'est pas une néophyte sur la gestion d'entreprise, elle a su tirer d'autres bénéfices du parcours. La formation lui a servi de rappel : « J'avais déjà fait la partie business plan il y a quatre ans. Même s'il y a des choses par lesquelles on doit passer au départ, on peut les revoir plus tard et se demander pourquoi on en a laissé certaines sur le chemin. Et se questionner, est-ce nécessaire de revenir dessus ou pas ? »

Mais plus encore : « La formation permet de voir les difficultés rencontrées, par rapport à nos forces et nos faiblesses. » insiste Aurélie.

« Il y a une dynamique qui se crée. Le formateur nous implique. On a envie de participer même si on n'a pas forcément les bonnes réponses. Derrière, on sort avec des connaissances. »

Initiation à Canva

Aurélie a participé à une autre formation consacrée à l'outil de création graphique en ligne Canva, en partenariat avec la CMA. « On apprend toujours des petites choses. On rencontre d'autres personnes. Ça crée d'autres connaissances. »

Pour l'artisanne de 42 ans, il faut avoir le courage de se lancer. « J'ose un peu plus à rencontrer d'autres personnes, c'est aussi comme ça qu'on se développe. À oser me former car c'est gratuit. Je n'ai donc pas d'excuses. Je trouve ça juste extraordinaire d'avoir la CCPL et la CMA qui sont là pour nous aider. »

Focus sur les formations HACCP et PEX

Les formations **HACCP (hygiène et sécurité alimentaire)** et **PEX (Permis d'exploitation)** sont obligatoires pour toute activité de restauration commerciale.



Élodie et Guillaume ont tous les deux suivi les formations HACCP et PEX afin de pouvoir ouvrir une bodega à Forges-les-Bains, L'Atipik. Le Service Développement Économique a mis en place les sessions à leur demande, permettant à d'autres entrepreneurs du secteur d'en bénéficier.

Avant de faire les formations, Élodie ne savait pas à quoi s'attendre. « C'était l'inconnu. C'était très enrichissant parce qu'ils nous ont appris énormément de choses. Les normes basiques, les formalités administratives. » Elle poursuit : « Ça nous a permis de savoir où on allait. » Guillaume acquiesce. Comme Raphaël et Aurélie, Élodie souligne le professionnalisme des intervenants. « Les formateurs étaient exceptionnels, d'une gentillesse terrible. »

Élodie précise que s'ils n'étaient pas passés par la CCPL, ils auraient tous les deux dû payer les formations pour pouvoir s'y inscrire. « Ça représentait 1 600 euros par tête pour les deux formations. » Guillaume précise qu'il y a plusieurs avantages à se former à

Inter-entreprise

En juin 2025, un événement inter-entreprise (Btob) « À la rencontre de vos voisins » favorisera les rencontres entre les professionnels du Pays de Limours, en partenariat avec la CCI.

Les formations que nous citons

font partie d'un catalogue d'offres vaste, offrant l'opportunité aux professionnels de développer leurs compétences sur des sujets diversifiés (intelligence artificielle, « Baisse tes Watts », prospection commerciale, etc.) Le programme des Rendez-vous du Dév'Éco est mis à jour tout au long de l'année sur le site de la CCPL. Les thématiques abordées sont notamment pensées en fonction des besoins des entreprises, n'hésitez pas à faire part de vos suggestions au Service Développement Économique.

Accompagnement gratuit à la création d'entreprise

En dehors des Rendez-vous du Dév'Éco qu'elle met en place, la mission Développement Économique de la CCPL propose aux professionnels un accompagnement gratuit dans la création d'entreprise. Elle aide aussi les sociétés implantées sur le territoire à accroître leur visibilité grâce aux « Portraits d'entreprises » et aux événements qu'elle organise.

la CCPL, dont la gratuité et la proximité du lieu de formation.

Les entrepreneurs, artisans et chefs d'entreprise qui participent aux Rendez-vous du Dév'Éco proviennent de domaines d'activités différents et n'en sont pas aux mêmes stades de leurs carrières. Un seul prérequis : une résidence principale et/ou un siège de société sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Limours. Et oser se lancer.

CRÉER SES VISUELS POUR LE WEB AVEC CANVA

Le 20 janvier de 9H30 à 17H00, participez à notre atelier à la Communauté de Communes du Pays de Limours et **apprenez à créer des visuels percutants avec Canva** !

Rendez-vous à la CCPL, 615 rue de la Fontaine de ville 91640 Briis-sous-Forges

AU PROGRAMME

- Comprendre une charte graphique
- Découvrir Canva
- Approfondir les fonctionnalités de Canva
- Créer différents types de visuels

JE M'INSCRIS

contact : anne-sophie.delle@cma-idf.fr

Votre entreprise est située sur le territoire ? Vous avez un besoin ?

Faites-vous connaître du Service Développement Économique !
01 64 90 77 66/dev.eco@cc-paysdelimours.fr

Plantes mellifères : préparez vos gants de jardinage !

En centre-ville, les insectes peinent à trouver des zones refuges et des sources de nourriture. Pour aider nos amis les pollinisateurs, il suffit parfois d'un petit geste : leur fournir des plantes mellifères.

Souvenez-vous : le 22 octobre dernier, le Service Environnement de la Communauté de Communes du Pays de Limours avait distribué une cinquantaine de plantes mellifères vivaces et des sacs de terreaux aux 14 communes. Une action du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) réalisée en collaboration avec une jardinerie située à Gometz-la-Ville.



Les plantes mellifères regorgent de nectar et de pollen, ce qui appâte les abeilles, papillons, oiseaux et autres pollinisateurs. Ils peuvent ainsi se nourrir grâce au nectar et déposer le pollen sur les fleurs, permettant le bon déroulement de la floraison. La prochaine fois que vous passerez à côté de beaux cerisiers ou de trèfles, pensez au dur labeur fourni par ces insectes !

Cultivez le jardin des pollinisateurs

L'idée de cet article a germé dans nos esprits suite à un commentaire reçu sur la page Facebook de la Communauté de Communes du Pays de Limours. Une habitante du territoire nous avait questionnés sur les plantes mellifères choisies, suggérant que les particuliers pourraient également en planter. Merci à elle.

Si vous aussi, vous souhaitez mettre la main au terreau, voici une liste d'espèces (non exhaustive) conseillées par le Service Environnement de la CCPL :



Pour aller plus loin dans la démarche, il est aussi possible d'accueillir plus largement la biodiversité dans son jardin en adoptant quelques gestes écologiques en créant des abris (à insectes, nichoirs...), diversifiant les habitats (haie, prairie fleurie...), évitant les pesticides et en adoptant une tonte raisonnée.

Édition spéciale : fêtons la Nature du Pays de Limours le samedi 24 mai !

La Nature en Fête est de retour avec un invité d'honneur : les mobilités douces.

Nous vous attendons nombreux samedi 24 mai au Domaine de Soucy, à Fontenay-lès-Briis, pour découvrir le marché de producteurs locaux, participer à des animations pédagogiques et des activités sur la protection de l'environnement, mais aussi (re)découvrir les moyens écoresponsables de se déplacer dans la nature... Et bien d'autres surprises à ne pas manquer.





Le Centre Hospitalier de Bligny monte au filet pour le sport-santé

À vos raquettes ! Le Centre Hospitalier de Bligny, situé à Briis-sous-Forges, a inauguré la couverture de son terrain de tennis le 21 janvier 2025. Ce nouvel équipement invite les patients, les salariés de l'hôpital et les habitants du Pays de Limours à pratiquer le sport-santé.



Dany Boyer, Présidente de la CCPL, Emmanuel Dassa, Maire de Briis-sous-Forges et Thierry Degivry, Maire de Fontenay-lès-Briis, ont assisté à l'inauguration aux côtés d'Alexander Grimaud, Sous-Préfet de Palaiseau, des représentants de la Fédération Française de Tennis, du Comité Essonne Tennis, de Terre d'Impact et du personnel hospitalier.

La mise en place d'une semi-couverture sur le terrain de tennis permet aux tennismen amateurs de jouer abrités été comme hiver, qu'il pleuve ou vente. Une initiative qui renforce l'engagement du Centre Hospitalier de Bligny en faveur du sport-santé : la pratique du sport pour prendre soin de sa santé. Cette réalisation a pu voir le jour grâce au soutien financier de L'Agence Nationale du Sport, du Laboratoire Gilead, Terre d'Impact, l'AF3M, La ligue contre le cancer de l'Essonne et l'association du Centre Hospitalier de Bligny. Le Centre Hospitalier de Bligny est reconnu « Maison Sport Santé » par les Ministères des Sports et de la Santé. La Fédération Française de Tennis lui a attribué le label « Tennis Santé ». Chaque semaine, une trentaine de patients suivis par les services de pneumologie, d'hématologie, du sanatorium, de gériatrie, des maladies infectieuses et de psychopathologie se rendent sur le terrain de tennis. Le Centre Hôpital de Bligny a également pour objectif de permettre aux patients en réadaptation cardiaque et en diabétologie de l'utiliser dès l'été 2025.



À vous de jouer !

En dehors des patients, les salariés de l'établissement et les habitants du territoire, qu'ils soient inscrits dans un club de tennis ou non, peuvent également fouler le terrain. Pour ces derniers, il suffit de télécharger l'application Ten'Up de la Fédération Française de Tennis.

Centre Hospitalier de Bligny



Sortez vos agendas : les rendez-vous à ne pas manquer !

Ces événements sont organisés par les services de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Tout au long de l'année, le Service Petite Enfance met en place des ateliers parentalité gratuits sur la naissance pour les parents et futurs parents. Les dates des ateliers et les thématiques abordées sont accessibles en ligne sur l'agenda du site de la CCPL.

Prochaines dates : vendredi 16 mai à 14h au Domaine de Soucy, à Fontenay-lès-Briis, et mardi 20 mai à 14h, au Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de Forges-lès-Bains.



Portée par l'Unité Développement Durable, la 3^e édition de la Nature en Fête se tiendra le samedi 24 mai, de 10h à 18h, au Domaine de Soucy à Fontenay-lès-Briis.



Pour plus d'informations sur cet événement, rendez-vous page 11 - « Plantes mellifères : préparez vos gants de jardinage ! »

Certains d'entre vous ont déjà vu passer ces informations... Pour vous tenir au courant des événements et ne manquer aucune actualité du territoire, abonnez-vous à la Newsletter !



Séjours d'été 2025

Du 21 au 25 juillet, le centre de loisirs de Soucy propose à vos enfants :

- un séjour à la base de Loisirs de Pont d'Ouilly pour les CE1 et CE2 ;
- un séjour au Centre de Pleine Nature Lionel Terray à Clecy pour les CM1 et CM2 ;
- un séjour au Centre de Pleine Nature Lionel Terray à Clecy pour les ados.

Inscrivez-vous sans plus attendre en téléchargeant la fiche d'inscription sur le site de la CCPL : <https://www.cc-pays-delimours.fr/actualites/sejours-ete-enfants>



En juin, le Service Développement Économique organisera un événement inter-entreprises : « À la rencontre de vos voisins ». Vous souhaitez en savoir plus ? Appelez le 01 64 90 77 66 ou envoyez un mail au dev.eco@cc-paysdelimours.fr

Et toute l'année au siège de la Communauté de Communes du Pays de Limours

- Des permanences juridiques sur la question du logement avec l'ADIL ont lieu le 4^e jeudi après-midi de chaque mois. Prochaines dates : 22 mai et 26 juin. Prenez rendez-vous avec l'ADIL par téléphone au 01 60 77 21 22.
- Vous souhaitez améliorer l'efficacité énergétique de votre logement ou l'adapter à la perte d'autonomie ? Votre espace Conseil France Renov', géré par l'ALEC Ouest Essonne vous accompagne gratuitement dans vos démarches. Prenez rendez-vous par téléphone 01 60 19 10 95 ou par mail conseil.renovation@alec.oe.fr

- La Mission Locale des 3 Vallées guide les jeunes âgés de 16 à 25 ans, et jusqu'à 29 ans pour les candidats en situation de handicap, dans leur insertion professionnelle et sociale. Prenez rendez-vous au 01 60 85 00 49.

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



NATURE EN FÊTE

quand les mobilités douces s'en mêlent !

Samedi 24 mai
10h à 18h

Domaine de Soucy

**2/4 rue du Mont Louvet
Fontenay-lès-Briis**

**Marché de producteurs
Ateliers pédagogiques
Concert · Foodtrucks
& d'autres surprises...**

Unité Développement Durable



01 64 90 02 12



environnement@cc-paysdelimours.fr



www.cc-paysdelimours.fr



Soutenu par



Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)

615 rue Fontaine de Ville - 91640 Briis-sous-Forges

01 64 90 79 00 - accueil@cc-paysdelimours.fr - cc-paysdelimours.fr

@CCPAYSDELIMOURS



Le Mag Mai 2025 | Directeur de la publication : Dany Boyer | Rédaction et maquette : les élus et les services de la CCPL | Photos : les services de la CCPL - Brice Caharel, centre Hospitalier de Bligny (p. 12). | Conception graphique et mise en page : Nicolas Piroux | Impression : B-print - 9 rue du Buisson Rondeau, 91650 Breuillet | Imprimé à 12 000 exemplaires | Dépôt légal : n° ISSN 2680-2325 (imprimé) - n° ISSN 2680-736X (en ligne).